VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

Gérez efficacement votre temps

Optimisez votre gestion du temps. Apprenez à fixer des objectifs, à planifier efficacement, à établir des priorités avec cette formation concise et efficace.

Durée: 1.00 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire :

- Tous publics

Prérequis :

- Disposer d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette avec une connexion Internet. Navigateur web : Google Chrome, Firefox.

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06.82.95.16.71 ou par email : info@vial-formations.fr

Accessibilité :

Formations en distanciel accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
Audiodescription et sous titrage non disponibles ;

Handicap

Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous: info@vial-formations.fr
Toutes les formations dispensées chez VIAL sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien Giesberger – M'Ballo Seck Contact mail uniquement
rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

91-93 Rue Henri Rochefort 91000 Evry
01 60 76 11 00
mdph@cd-essonne.fr

CAP EMPLOI

2 ter avenue de France 91300 – Massy
Tél. : 01.69.75.11.50

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les principes de base de la gestion du temps
- Acquérir des compétences pour fixer des objectifs efficacement
- Appliquer des astuces de planification pour optimiser le temps
- Développer la capacité à prendre des décisions et à déléguer.

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- Au programme
  - Aperçu du cours
  - Qu'est ce que la gestion du temps ?
  - Fixer des objectifs
  - Astuces de planification
  - Établissement des priorités
  - Prendre des décisions
  - Déléguer
  - Établissement des horaires
  - Mettre fin à la procrastination
  - Mettre de l'ordre
  - Organisez vos dossiers 1
  - Gérez votre charge de travail
  - Résumé du cours

ORGANISATION

Equipe pédagogique:

Mme Virginie Billiet, Référente handicap Mme Virginie Billiet, Responsable pédagogique

Contacts :
Référente handicap: info@vial-formations.fr
Assistante de direction: info@vial-formations.fr 06 82 95 16 71
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com

Secrétariat général: 06 82 95 16 71
Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à : info@vial-formations.fr 06 82 95 16 71 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale: 24h).

Support technique:

Mme Virginie Billiet, vialspprt@gmail.com

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone, et email.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsible.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Relevés de connexion à la plateforme e learning;

Modalités d'évaluation :

- Auto-évaluation sous forme de questionnaires;
- Exercices sous formes d'ateliers pratiques;
- Questionnaire de positionnement;
- Évaluation à chaud.

Indicateur de qualité : Pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés

Documents délivrés à l'issue de la formation : un certificat de réalisation.